

Le gobie, une nouvelle espèce non-native dans l'Aisne

Arrivé il y a quelques années dans l'Est de la France après avoir cheminé depuis les bassins du Danube et la Mer Noire, **le gobie semble à présent être arrivé dans le département de l'Aisne**. Peu mobile, il se serait déplacé par des transferts en pisciculture mais aussi via le trafic fluvial. En effet, les pontes qui ont lieu plusieurs fois dans la saison sont fixées via des filaments très solides aux roches mais aussi aux coques des bateaux.

Petit poisson ressemblant à notre chabot, dépourvu comme lui de vessie natatoire et vivant la majeure partie du temps au fond de l'eau, le gobie est **une espèce opportuniste et adaptable** ce qui lui permet de **coloniser des milieux variés et de s'y reproduire**.

Chabot vs. Gobie



Il en existe plusieurs espèces, dont quatre ont été formellement identifiées en France : **Le gobie demi-lune** *Proterorhinus semilunaris*, identifié en 2007 sur le Rhin par l'Onema (aujourd'hui OFB), le **Gobie de Kessler**, *Ponticola kessleri* en 2010, le **Gobie à tache noire**, *Neogobius melanostomus* en 2011 et le **Gobie fluviatile**, *Neogobius fluviatilis* en 2014.

Impacts et enjeux

Le Gobie à tache noire et le Gobie de Kessler sont les deux espèces qui semblent avoir **le plus gros impact** sur les milieux qu'ils colonisent. **Très voraces, se reproduisant rapidement**, ils impactent très vite les **communautés d'invertébrés** entraînant la disparition de ressources pour les espèces locales, et sont également connus pour **se nourrir des pontes des autres espèces**.

Dans le Rhin, le Gobie à tache noire est ainsi passé par endroit de 0% à près de 50% des individus échantillonnés par pêche électrique entre 2013 et 2019. Enfin, et de manière préoccupante, l'espèce est arrivée en portant avec elle un parasite exotique, *Pomphorynchus laevis*, qui infecte en particulier le barbeau et le chevesne mais peut aussi être retrouvé chez la plupart de nos poissons locaux.

Comment agir ?

Tout d'abord, il faut rappeler **qu'il est interdit d'introduire le gobie dans les milieux aquatiques**. De la même façon, **l'utilisation du gobie comme appât est punie d'une contravention** de classe 3 prévue par l'article R.436-35 du CE.

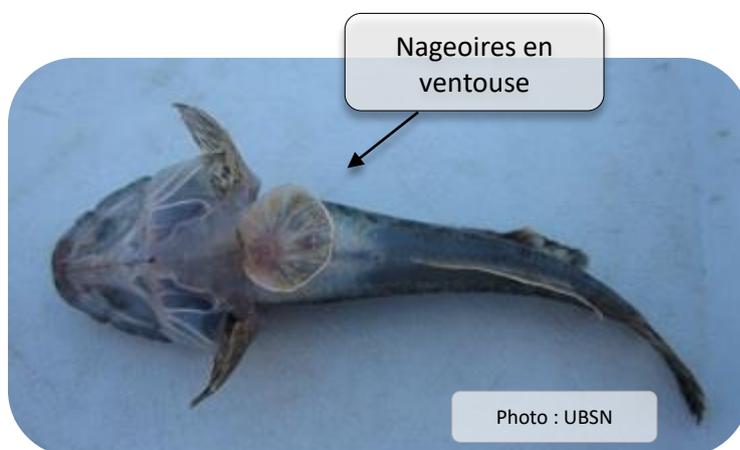
Si vous pêchez un gobie, merci de faire remonter l'information à la FDAPPMA 02. En particulier :

- **La date**
- **Le lieu** (le cours d'eau ou plan d'eau, la ville et la localisation, voire si possible les coordonnées GPS)
- **Des photos**, en particulier **vue de profil et vue de dessous**

Vous pouvez ensuite envoyer ces informations à echevallier@peche02.fr

Comment le reconnaître ?

Le gobie ne doit pas être confondu avec le chabot, bien que ces deux poissons puissent se ressembler, en particulier avec leur corps allongé, subcylindrique, effilé en arrière et une grande tête surbaissée. **Pour faire la différence**, le critère le plus spécifique est que **les deux nageoires pelviennes du gobie sont soudées et forment une ventouse sur sa poitrine**, ce qui n'est pas le cas chez le chabot chez qui les deux nageoires sont bien séparées

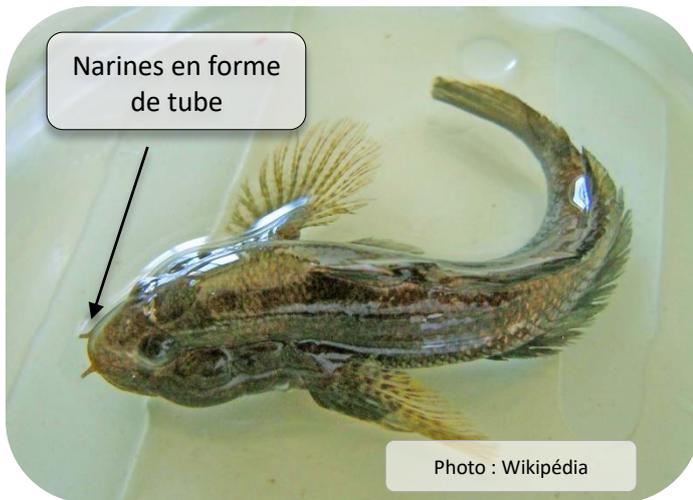


Le Gobie à tâche noire

Le gobie à tâche noire, dont la couleur devient sombre en période de reproduction, possède une tache noire sur le bord arrière de la première nageoire dorsale. Son museau est rond et court, et ses yeux proéminents sont placés au-dessus de sa tête ce qui le rend facilement identifiable. Il peut atteindre en général une dizaine de centimètre, mais les plus gros spécimens peuvent aller jusqu'à 20 cm environ. Il a été signalé récemment dans l'Aisne sauvage, ce qui peut faire craindre que sa population soit déjà répandue dans le bassin.

Le Gobie de Kessler

Il ressemble beaucoup au chabot, et ne possède pas de tâche noire sur sa dorsale, mais sa gueule est plus large. Il est très agressif et toujours en mouvement. Pour les distinguer, il faut remarquer que le chabot possède deux nageoires dorsales distinctes tandis que les gobies n'en ont toujours qu'une seule, coupée en deux. De plus, la plupart des nageoires du chabot sont piquantes ce qui n'est pas le cas chez le gobie. Il peut mesurer jusqu'à 20 cm.



Le Gobie demi-lune

Plus petit que ses cousins (5 à 10 cm), ses narines sont en forme de tube ce qui peut faire penser à de courtes « moustaches ». Son museau est aussi plus allongé.



Le Gobie fluviatile

Mesurant jusqu'à 20 centimètres, ce gobie possède un corps allongé et une nageoire dorsale plus courte que ses cousins.

Sources et pour en savoir plus

<https://www.federationpeche57.fr/connaître-pour-mieux-protéger/55/des-especes-preoccupantes-les-gobies/>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/les-gobies-deau-douce-a-la-conquete-de-louest/>

<https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/poissons/gobie-a-tache-noire/>

Manné, S., Poulet, N., & Dembski, S. (2013). Colonisation of the Rhine basin by non-native gobiids: an update of the situation in France. *Knowledge and Management of Aquatic Ecosystems*, (411), 02.

Kornis, M. S., Mercado-Silva, N., & Vander Zanden, M. J. (2012). Twenty years of invasion: a review of round goby *Neogobius melanostomus* biology, spread and ecological implications. *Journal of fish biology*, 80(2), 235-285.